

Véhicule d'occasion vice caché

Par koala91, le 29/09/2012 à 14:31

Bonjour je suis l'heureux propriétaire d'un Espace III de 1999 acheté il y a 2 semaine le 15/09/2012 auprès d'un particulier avec le Contrôle Technique à jour.

Hier il m'est arrivé un problème avec la voiture, je sortais du magasin d'où je faisais mes courses, je démarre la voiture et là j'ai eu le voyant de l'injection qui s'affiche sur le tableau de bord. Un peu inquiet de savoir si cela été grave je suis allé de suite au garage Renault qui se trouvait non loin d'où j'étais. Après examen de la voiture le garagiste m'annonce que le soucis proviendrai de la culasse qui serai fissuré ou du joint de culasse . Le premier devis avec culasse 3706 euros et le deuxième devis pour le joint de culasse 2100 euros. J'aurai voulu savoir si il est possible pour moi de me retourner contre le vendeur du véhicule qui est un particulier pour vice caché afin qu'une partie des réparations soit à sa charge ? Si oui comment faire ? quelle procédure engagé ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par chaber, le 30/09/2012 à 16:29

bonjour

il faudrait que vous ayez un rapport d'expertise (contradictoire serait mieux) pour juger du vice caché, et éventuellement aller devant les tribunaux

Par Lag0, le 30/09/2012 à 18:13

Bonjour,

En effet, pour faire valoir le vice caché, il va falloir prouver que la panne existait déjà au moment de la vente (par expertise) et que vous ne pouviez pas vous en convaincre malgré examen et essai du véhicule.

Des pannes qui surviennent après la vente, cela arrive aussi et ce n'est pas un vice caché, d'où l'importance de prouver que la panne existait déjà au moment de la vente.

Par koala91, le 01/10/2012 à 10:05

merci pour vos réponses mais c'est vrai que pour prouvé sa va être très dur car même le garage a eu du mal à savoir. Ils l'ont su suite au patron du garage qui a eu le même cas quelques années auparavant. Et lui même dit que cette panne est exceptionnelle car à par lui il n'en a jamais vu d'autre.

Après l'expert à par voir le problème comment peut-il savoir depuis quand date la panne ? Car les symptômes que j'ai pu avoir pendant ces deux semaines faisaient penser à autre chose totalement différent.